

L'Ancien Chevet de l'Abbatiale de Lesterps

et ses rapports architecturaux avec les chevets de *Conques II* et de *Fontgombault*

par *Marcel Deyres*



Les divergences d'opinion sur la construction de *Sainte-Foy* de *Conques* n'empêchent pas de la mettre parmi les monuments dont l'influence fut capitale sur l'évolution de l'art roman. Que *Sainte-Foy* ait été réceptrice de partis anciens, cela n'est pas pour étonner, encore que toutes les précisions ne soient pas aujourd'hui rassemblées sur la tradition architecturale ayant abouti à sa construction. Sans qu'ils y fussent repris formellement, ces anciens partis s'inscrivirent comme en filigrane dans son architecture. Ainsi en fut-il de l'échelonnement des absidioles orientées, réminiscence du parti bénédictin bien connu. Ainsi a-t-on pu expliquer, comme l'a fait récemment M. le Docteur *Frédéric Lesueur*¹, la disparition, à l'étage des tribunes de la nef, d'une alternance de temps forts et faibles dans la succession des piles, étant ici observé que, selon le *Docteur Lesueur*, ce phénomène suggère la préexistence réelle d'une nef couverte de charpentes. Mais *Sainte-Foy* fut aussi annonciatrice de programmes nouveaux. Evoquer son rôle dans ce domaine nous oblige à tourner nos regards vers *Saint-Sernin* de *Toulouse*, vers *Saint-Martial* de *Limoges*, vers *Saint-Jacques* de *Compostelle*. Nous ne nous en défendrons pas, car il ne fait plus de doute

¹ Docteur *Frédéric Lesueur*, *Conques II*, dans *Bulletin Monumental*, T. CXXIV, 1966, pp 259 et s.

aujourd'hui² que les grandes basiliques de type *compostellan* sont débitrices de *Sainte-Foy* pour une large part. On sait aussi quels liens d'étroite parenté unissent *Conques* au groupe compact de *Basse-Auvergne*. Mais, Si on a évoqué *Saint-Martin* de *Tours* pour suggérer la genèse de l'abbatiale *rouergate*³, s'est-on soucié du choc en retour qu'elle a pu provoquer vers l'Ouest de notre pays? Sans doute, sur le trajet de ces influences deux centres névralgiques font-ils cruellement défaut: l'état du transept et du chevet de *Saint-Martial* de *Limoges*⁴ avant l'incendie de 1053 ne nous sera peut-être jamais révélé; en outre, l'élévation des mêmes parties à *Saint Martin* de *Tours* ne cessera de garder de très nombreuses inconnues sur l'état où elle fut entre 1014 et la fin du XI^e siècle⁵. Aussi est-on obligé d'en appeler à *Sainte-Foy* de *Conques* pour expliquer certains aspects importants de quelques grandes églises *ligero-poitevines*, entre autres *Notre-Dame* de *Fontgombault*, *Saint-Pierre* de *Preuilly-sur-Claise*, *Airvault*, *Saint-Lomer* de *Blois*. Mais - et cela complique le problème - ces influences ne dérivèrent pas de la *Sainte-Foy* que nous connaissons mais de celle qui la précéda, dont il reste des parties très importantes, et qui lit l'objet d'une grande réfection d'où a résulté *Conques III*, l'église actuelle.

A propos de la construction de *Sainte-Foy*, nous avons naguère observé que, dans un premier état qui fut celui de *Conques II*, l'actuel déambulatoire ne fut pas surmonté de la galerie de circulation qui existe aujourd'hui⁶. A *Conques II*, les murs des travées du déambulatoire étaient, en effet, à même hauteur que ceux des absidioles rayonnantes. Une même toiture couvrait, sans décrochements, ces absidioles et le déambulatoire. Nous en avons déduit que le chœur et le transept ne furent pas dotés des tribunes qui s'y trouvent aujourd'hui. De là, nous avons nié que les croisillons fussent dotés de collatéraux à l'Ouest et, nous appuyant principalement sur l'exemple de *Fontgombault*, il nous apparut que les croisillons de *Conques II* n'eurent de collatéraux qu'à l'Est et qu'une toiture en appentis les recouvrait.

Mais le chevet de *Fontgombault* n'eut de points communs avec celui de *Conques II* que les collatéraux orientaux et les appentis. Pour le reste, nous trouvâmes à *Fontgombault* et la galerie de circulation, prolongée en manière de tribunes dans la travée droite du chœur, et une surélévation du mur du déambulatoire par rapport à celui de chaque absidiole rayonnante avec inégalité dans la hauteur des fenêtres autant de particularités qui furent exclues de *Conques II*. Il nous fallut chercher à *Saint-Savin-sur-Gartempe* et à *Saint-Julien* de *Brioude* ce que *Fontgombault* nous refusait. Ainsi, faute de mieux, nous nous contentâmes de références éparses. Mais le mieux qui nous manqua, il exista dans un édifice aujourd'hui détruit, le chevet, le transept et la travée orientale de la nef qui existèrent à l'ancienne abbatiale de *Lesterps*. Ce monument, détruit au début du siècle dernier, fut révélé par la publication que M. *René Crozet* fit ici même⁷ d'une vue cavalière⁸ datant du XVIII^e siècle et représentant l'ancien édifice.

² Encore en 1958, *Elie Lambert* niait que *Sainte-Foy* de *Conques* ait exercé une influence sensible sur l'architecture des églises de type *compostellan*. Voir *Elie Lambert, Le pèlerinage de Compostelle, Toulouse, 1958, pp. 133-134.*

³ Voir Docteur *F. Lesueur, Saint-Martin de Tours et les origines de l'art roman* dans *Bulletin Monumental*, T. CVII, 1949, pp 7 et s. et surtout page 31.

⁴ Voir *Michel Duchein, La basilique du Sauveur de l'Abbaye de Saint-Martial de Limoges.* dans *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, 1950, pp. 284 et s.

⁵ Peut-être les travaux actuellement en cours et les fouilles que dirige M. *Charles Lelong* apporteront-ils d'appréciables précisions sur tous ces points.

⁶ Voir notre étude dans *Bulletin Monumental*, T. CXXIII, 1965, pp. Y et s. (*La Construction de l'abbatiale Sainte-Foy de Conques.*)

⁷ *René Crozet*, dans *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1949-1950, pp. 44 et s. Dans sa notice, M. *Crozet* décrit les éléments essentiels que nous livre la vue cavalière. Cette description, d'une objectivité parfaite, nous a été d'un grand secours. Elle a principalement porté sur le nombre et la disposition des absidiales, sur l'existence d'un collatéral situé à l'Est des croisillons, sur l'éclairage direct du chœur et de la travée orientale de la nef autant de particularités qu'on ne soupçonnait pas avant la publication de M. *Crozet*. Notre recherche nous a amené à des déductions complémentaires sur lesquelles nous nous expliquerons plus loin.

Nous tenons à rappeler ici la récente étude de M. *Charles Daras* sur la partie subsistante de l'église de *Lesterps*. Voir *Charles Daras, Les églises au XI^e siècle en Charente*, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1959, pp. 182 à 186.

Cette image nous montre que l'ancien chevet de *Lesterps* eut des identités remarquables non seulement avec la restitution que nous avons proposée de *Conques II*, mais aussi avec le chevet et le transept de *Fontgombault*. Ainsi, la partie orientale de l'abbatiale de *Lesterps* tenait en même temps de *Conques II* et de *Fontgombault*, ce qui est susceptible de resserrer, d'un nœud solide, les relations qui existèrent entre l'abbatiale *rouergate* et les églises de la *Loire* moyenne.

Mais nous ne saurions aller plus avant sans tenter une description de l'ancien monument d'après l'image que nous en avons et aussi d'après les quelques vestiges qui ont pu parvenir jusqu'à notre siècle.

La partie qui se trouvait à l'Est de l'actuelle nef de *Lesterps* avait un plan et une élévation auxquels on ne s'attendait pas avant la publication faite par M. *Crozet*.

En plan, le monument présentait trois absidioles rayonnantes autour du déambulatoire qui entourait le sanctuaire. Ces absidioles n'étaient pas pourvues de travées droites, mais étaient éclairées chacune par trois fenêtres, l'une dans l'axe, les autres de chaque côté. Elles étaient soutenues par des contreforts. Au total, elles étaient d'un type courant⁹.

Les croisillons n'avaient de collatéraux qu'à l'Est¹⁰. Chacun de ces collatéraux était couvert d'un appentis qui s'appuyait contre le mur de la travée droite du chœur. A l'Est, se greffait une seule absidiole qui, contrairement à celles du chœur, n'était pas dotée de contreforts et n'avait qu'une fenêtre ouverte dans l'axe¹¹. Le collatéral oriental du croisillon méridional, le seul qui apparaisse sur l'image, était très large. En effet, son mur-pignon oriental était établi au droit de la ligne de séparation du chœur et de l'abside. En d'autres termes, il avait la même profondeur que la travée droite du chœur. Or, celle-ci était très longue bien qu'il s'élevât, à l'angle du chœur et du croisillon, une tourelle d'escalier, celle-ci, on dépit de son épaisseur relative, laissait entre elle et l'unique fenêtre haute de la travée un espace assez important. Mais, détail essentiel sur lequel nous reviendrons, le mur de fond méridional du collatéral fut percé de deux fenêtres, ce qui atteste encore de la largeur du collatéral.

Nous n'apercevons, de la tourelle d'escalier dont nous avons parlé, que ce qui dépasse le toit du collatéral. Mais il est certain que la vis qu'elle contenait se prolongeait jusqu'au sol intérieur et devait se greffer contre la pile sud-est de la croisée.

A l'angle sud-est du croisillon, une tourelle carrée montait jusqu'à la toiture et se terminait en terrasse¹². Elle formait une très forte saillie et se développait jusqu'à la première fenêtre méridionale du collatéral, qu'elle ne bouchait pas cependant. Elle était plus épaisse que le contrefort de l'angle sud-ouest du croisillon. Une autre tourelle, sans doute identique à celle-ci, s'élevait à l'angle nord-est du croisillon septentrional:

Sur l'image on en voit, par dessus la toiture du chœur, la terrasse qui la surmontait. Il n'y eut de porte ni dans le mur de fond du collatéral, ni au bas de la tourelle carrée. Aucun contrefort ne fut appliqué entre les deux fenêtres du mur de fond.

La travée orientale de la nef était sensiblement plus longue que la travée droite du chœur. Sa longueur exceptionnelle a incité de *Courcel*, lorsqu'il tenta en 1912 une restitution du plan, à la subdiviser en deux travées¹³. Comme nous l'expliquerons, il eut raison dans une certaine mesure. En effet, le mur du collatéral longeant au midi cette travée existe toujours, quoique ruiné, et montre, en son milieu et entre deux fenêtres, une colonne engagée à même sa maçonnerie, alors qu'à chaque extrémité de ce mur, on trouve

⁸ *Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale*, Cote V° 20 fo, et *René Crozet*, op. cit.

⁹ Cf. *René Crozet*, op. cit.

¹⁰ Cf. *René Crozet*, op. cit.

¹¹ Cf. *René Crozet*, op. cit.

¹² Cf. *René Crozet*, op. cit.

¹³ *Valentin de Courcel*, *L'église de Lesterps*, dans *Congrès Archéologique de France*, tenu à Angoulême en 1912, T. II, pp. 231 à 269 et plan.

des colonnes engagées dans des dossierets. Ce mur s'infléchissait vers le midi, de sorte que la travée de collatéral était plus large à l'Est qu'à l'Ouest.

Si le plan a surpris, par rapport au développement qu'on lui attribuait avant la publication de M. *Crozet*, l'élévation n'étonna pas moins. Non qu'on ne se doutât qu'elle fut plus importante que celle de la partie conservée de la nef. Mais le parti est d'une hardiesse et d'une audace belles, incomparables, et en même temps d'une impressionnante simplicité.

Le mur des travées du déambulatoire avait même hauteur que celui de chaque absidiole. Ceci indique que la toiture, qui ne montrait pas une inclinaison particulièrement forte, était plaquée sur les reins de la voûte du déambulatoire et qu'ainsi il n'était laissé aucune place à une galerie de circulation à l'étage. Nous avons souligné cette particularité à *Conques II* par un examen comparatif des systèmes adoptés pour le percement des fenêtres dans de nombreux édifices¹⁴. A *Lesterps*, il apparaît du dessin publié que les fenêtres du déambulatoire eurent, comme à *Conques*, les mêmes dimensions que celles des absidioles.

L'abside s'élevait très haut, jusqu'au sommet des murs de la travée droite du chœur. Elle était percée de cinq longues baies dont les allèges étaient atteintes par le toit du déambulatoire. Il n'est pas douteux que, si on avait ménagé sous ce toit une galerie de circulation, on n'eût pu donner aux baies une telle longueur. Observons bien qu'il y eut, dans ce chevet, une conception générale assez proche de celle de *Fontgombault*. Si les fenêtres de l'abside sont moitié plus courtes à *Fontgombault*, c'est parce qu'ici il a fallu insérer une galerie de circulation à l'étage. Mais les similitudes ayant existé entre *Fontgombault* et *Lesterps* donnent un relief sensible aux différences qu'il y eût entre les deux monuments.

A *Fontgombault*¹⁵ la travée droite du chœur n'est pas éclairée directement. D'autre part, la toiture en appentis, qui couvre chaque collatéral oriental, monte très haut et accuse une inclinaison plus forte qu'au toit du déambulatoire. Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'on ait, à l'intérieur, disposé de toute la place utile pour ménager des tribunes au-dessus des travées droites. A la vérité, on ne saurait parler ici de tribunes véritables. A *Fontgombault*, ces galeries hautes ne sont guère que des combles prenant le jour et l'air sur le chœur par des groupes de baies géminées. De part et d'autre de la travée droite les *iriforiums* sont même à tous égards identiques à celui qui borde la galerie de circulation au-dessus du déambulatoire. Mais l'ouverture des baies sous la voûte en plein cintre du chœur affaiblissait considérablement le mur, alors que, dans le sanctuaire, la voûte en cul de four permettait des percements nombreux sous ses retombées. Aussi fut-on obligé, dans la travée droite, de bander un arc de décharge au-dessus de chaque groupe de baies. Les poussées de la voûte furent de la sorte réparties vers les piles orientales de la croisée et vers les dernières piles du rond-point, au droit desquelles, à l'extérieur, se trouvent les murs-pignons qui limitent les appentis à l'Est et qui jouent ainsi un rôle équivalent à celui de vrais murs-boutants. Dès lors, à *Fontgombault*, s'il y a identité de percements entre le *triforium* de la galerie de circulation et celui des "tribunes" du chœur, l'intervention de l'arc de décharge dans les travées droites a obligé à une surélévation importante de l'appentis et de son mur-pignon. Ceci met en évidence qu'à partir du moment où on voulut pratiquer, dans des travées droites, des tribunes même embryonnaires, on fut astreint, à l'extérieur de l'édifice, à surélever considérablement les éléments destinés à les couvrir ou à les cantonner.

A *Lesterps*, il n'en fut pas de même. Ici, la travée droite du chœur était éclairée par une fenêtre égale en hauteur à celles de l'abside et située, par rapport à celles-ci, à un niveau à peine plus élevé. La différence des niveaux fut même infime et ne dépassa sans doute pas 0.5m. Sous cette haute fenêtre, l'insertion d'une tribune fut chose impossible, alors surtout que la toiture en appentis, qui couvrit chaque collatéral oriental, eût contre le *gouttereau* du chœur et sous sa fenêtre une ligne d'appui qui ne fut plus élevée que de quelques décimètres par rapport à celle du toit du déambulatoire. D'autre part, la bordure extérieure de ce toit, c'est-à-dire son niveau le plus bas, fut deux fois moins éloignée de l'axe du chœur que l'égout de l'appentis. Ainsi, compte tenu des faibles différences de niveaux dont nous venons de parler, l'inclinaison

¹⁴ Cf. notre étude, dans *Bulletin Monumental*, 1965, pp- 11, 12, 13.

¹⁵ A propos de *Fontgombault*, voir René *Crozet*, *L'art roman du Berry*, Paris 1932, passim. et L. *Dernenais*, *L'église abbatiale de Fontgombault*. dans *Bulletin Monumental*, 1921, pp. 91 à 117.

de l'appentis fut beaucoup moins forte qu'au toit du déambulatoire. Les appentis des collatéraux orientaux de *Lesterps* déterminèrent donc des plans très faiblement inclinés. Veut-on encore un témoin de leur faible pente? L'escalier à vis élevé dans l'angle du croisillon et du chœur fut enfermé dans une tourelle qui avait, pour son éclairage, deux petites baies superposées. Ce détail révèle qu'entre la ligne d'appui de l'appentis et le sommet des *gouttereaux* la vis avait au moins deux étages et effectuait deux rotations et demie, ce qui est l'indice d'une hauteur assez exceptionnelle en ce point d'élévation. Mais la réserve d'une telle hauteur suppose, pour sa réalisation, un rabaissement assez sensible de la ligne d'appui de l'appentis, d'où il y a lieu de conclure à la très faible inclinaison de celui-ci.

On ne saurait alléguer une maladresse supposée du dessinateur pour expliquer la faible inclinaison qu'il a montrée de l'appentis. En effet, il n'a pu inventer ou déformer les particularités que nous venons de décrire et qui, inhérentes à la construction, se corroborent mutuellement et prouvent que ce toit fut en très faible pente. Revenons à l'une de ces particularités et à ce que nous avons dit au sujet de la très haute fenêtre du chœur. Il est essentiel d'observer ici que l'insertion d'une petite tribune dans le chœur de *Fontgombault* a interdit le moindre percement au-dessus d'elle: comment, dès lors, la très haute baie du chœur de *Lesterps* eut-elle laissé la moindre place à une tribune même embryonnaire? Il se passa donc, dans les travées droites du chœur de *Lesterps*, un phénomène inverse à celui que nous avons observé à *Fontgombault*: l'inclinaison des appentis ne fut pas assez prononcée pour qu'on ait pu ménager, entre les voûtes des collatéraux et leurs toitures, même la plus infime tribune. Tout au plus - mais- nous en doutons - a-t-on ouvert au-dessus des grandes arcades du chœur de simples bouches pour aérer les *galeas*, comme au *Dorat*. Mais ces percements ne furent sûrement pas pratiqués autour du sanctuaire, car au *Dorat* ce parti n'a pu dispenser de surélever, par rapport aux absidioles, le mur des travées de déambulatoire. L'exemple du *Dorat* est même très significatif à cet égard: à peine pratiqua-t-on, dans une abside, des ouvertures même timides entre les grandes arcades et les fenêtres, qu'on se trouva tenu de surélever, à l'extérieur, le mur des travées de déambulatoire et d'agrandir ses fenêtres par rapport à celles des absidioles. Or, nous savons qu'à *Lesterps* cette surélévation et cet agrandissement ne furent pas entrepris.

Contre ce que nous avons dit au sujet de la fenêtre du chœur de *Lesterps*, on ne saurait tirer argument des percements qui existent au-dessus des tribunes dans les nefs de *Saint-Sever* et de *Saint-Etienne de Nevers*. En effet, dans ces deux édifices, les percements qui nous occupent sont relativement timides et n'ont en tous cas aucune mesure de grandeur avec l'immense fenêtre de *Lesterps*.

Ne quittons pas la description de l'ancien chevet de *Lesterps* sans revenir au plan qui fut celui des collatéraux orientaux. Nous avons dit que deux fenêtres perçaient le mur de fond méridional du collatéral qui apparaît sur la vue cavalière. Ce phénomène se remarque à *Fontgombault* et à *Saint-Lomer de Blois*. D'où il y a lieu de présumer que, comme dans ces églises, le collatéral fut doublé et que la travée droite du chœur fut, de chaque côté, recoupée par une colonne intermédiaire faisant figure de support faible par rapport aux piles de la croisée et à celles qui limitaient le rond-point à l'Ouest. Ne nous étonnons pas que ce support fut surmonté de la grande fenêtre de l'étage: en effet, ce parti fut usuel dans certaines régions, en *Alsace* notamment. Notons ici une particularité: tandis qu'une seule baie éclairait, de chaque côté, la travée droite du chœur, deux baies furent pratiquées dans le mur méridional du collatéral. Ainsi, à l'unité de percement à l'étage correspondit une dualité d'ouvertures au rez-de-chaussée.

Or, nous rencontrons la même particularité dans la travée orientale de la nef. La vue cavalière indique qu'une grande fenêtre d'étage éclaira directement la nef, tandis que deux fenêtres furent percées dans le mur du collatéral méridional. Mais cette image nous montre aussi que l'ancienne travée orientale de la nef fut sensiblement plus longue que la travée droite du chœur qui, elle-même, fut déjà très profonde. Lorsque de *Courcel* voulut restituer ce qu'il croyait être le plan de *Lesterps* au XIIe siècle¹⁶, il n'eut d'autre issue que de supposer deux travées orientales à la nef, la longueur totale de ces deux travées étant plus importante que celle de chacune des autres. Il n'en fut certainement pas ainsi. De *Courcel*, il est vrai, fut déterminé dans son opinion par la présence d'une colonne engagée dans le mur méridional du collatéral;

¹⁶ De *Courcel*, op. cit., p. 249 et plan.

d'autre part, ne connaissant pas la vue cavalière, cette colonne engagée le conduisit normalement, et en toute logique, à son interprétation. Mais la vue cavalière nous indique qu'à l'étage, au droit et au-dessus de la colonne engagée, ouvrait une large fenêtre qui éclairait directement la nef. Il y eut donc unité de travée dans la nef, mais dualité dans les collatéraux, suivant le parti que nous avons observé dans la travée droite du chœur. Et, de fait, la colonne s'engageant directement dans le mur alors qu'à chaque extrémité une colonne repose sur un dossier, il y eut ici l'équivalent d'une alternance. La colonne engagée médiane correspondait ainsi à un support de faible section qui recoupait la travée de nef et qui était surmonté de la grande fenêtre d'étage.

Les issues, depuis la nef vers le sanctuaire, furent donc considérablement élargies au niveau de cette travée extrême, l'infléchissement vers le Sud du mur du collatéral méridional ayant accentué cet élargissement. Il est probable que le même phénomène se manifesta au collatéral septentrional, dont le mur a dû marquer un infléchissement vers le Nord. Ainsi, on eut le souci d'élargir ici les dégagements, suivant un parti que nous retrouvons à *Preuilley-sur-Claise*, à *Ronsenac*, à *Saint-Pierre de Chauvigny*, au *Dorat*, qui existe d'une manière assez parti culière à *Conques*¹⁷, qui fut mis en œuvre sur deux ou trois travées à *Saint-Martial de Limoges*¹⁸ et qui, Si on se rapporte à un compte rendu de fouilles publié par M. *Marcel Durliat*¹⁹, fut peut-être usité, mais avec interposition de piles faibles, dans la première abbatiale romane de *Moissac*. En outre, nous rencontrons un système d'élargissement par inflexion du mur des collatéraux à l'église d'*Uzerche*. J'ai avancé l'opinion qu'on voulut ainsi faciliter les passages de la nef vers les *entours* du sanctuaire dans des édifices dotés d'un déambulatoire et de collatéraux trop étroits eu égard à l'importance d'un pèlerinage ou d'une affluence de fidèles à certaines cérémonies, ou en considération des processions²⁰.



¹⁷ Cf. notre étude, op. cit., p. 16.

¹⁸ Cf. *Michel Duchéin*, op. cit., p. 294, et plan page 293.

¹⁹ *Marcel Durliat*, *L'église abbatiale de Moissac des origines à la fin du XI^e siècle*, dans *Cahiers Archéologiques*, T. XV, 1965, p. 163.

²⁰ Cf. notre étude op. cit.

De l'édifice détruit il subsiste quelques vestiges. Tout maigres qu'ils soient, ils sont précieux parce qu'ils précisent les données de la vue cavalière. Le mur de fond du croisillon méridional est conservé sur une hauteur d'environ six mètres et sur les trois quarts de son ancienne longueur. Bien qu'il soit encastré dans des édifices modernes, ce qu'on en aperçoit ne se dérobe pas à un examen fructueux. Les bâtiments conventuels, diminués aujourd'hui d'un étage et affectés au presbytère, s'adossent toujours contre la face méridionale de ce mur. Au Nord, une maisonnette moderne à usage d'habitation s'y appuie. Au-dessus du toit de cet immeuble, le mur du croisillon émerge d'environ 1.5m et laisse voir deux des trois baies, amorties en plein cintre, ouvertes en avant d'une galerie prise dans l'épaisseur du mur. Il est vraisemblable que l'accès se fit, vers cette coursière, par l'escalier ménagé dans la tourelle carrée d'angle. Mais quelle fut sa fonction? Celle de permettre un passage à l'étage depuis la région du chœur vers celle de la nef, comme à *Fontgombault*? Assurément pas. En effet, la galerie se heurte, au niveau de la petite baie occidentale qui l'éclaire, contre le mur plein. Autrement dit, vers l'Ouest, elle est en cul-de-sac. Elle ne fut donc pas prolongée, comme à *Fontgombault*, par une autre galerie qui eut été prise dans le mur occidental du croisillon. Ce fait est attesté par une lithographie, qui représente l'église en ruines et que M. le Curé de *Lesterps* m'a fort obligeamment communiquée²¹. Sur ce dessin on aperçoit les ruines du croisillon avant que la maisonnette moderne n'y fut adossée; on aperçoit aussi l'entière pile sud-ouest de la croisée avec l'arcade qui permettait la communication entre le collatéral Sud de la nef et le transept²². Il est vrai que l'ancien mur occidental du croisillon ne subsiste, d'après notre document, qu'à un niveau inférieur à celui de la galerie du mur méridional. Mais le prolongement horizontal de cette galerie eut abouti contre le milieu de l'arc brisé qui somme la grande arcade dont nous venons de parler. Ce fait, ainsi que la terminaison en cul-de-sac de la galerie, prouvent que celle-ci ne fut pas continuée dans l'épaisseur du mur occidental et qu'elle limita sa présence au mur méridional. Certes l'accès de cette galerie vers l'Est n'existe plus. D'ailleurs, sa dernière baie orientale est en grande partie détruite, de même que l'entière tourelle carrée. Nous ne pouvons donc pas en analyser les issues vers l'Est. Mais, si elle est en cul-de-sac vers l'Ouest, il est certain qu'elle n'a jamais constitué un passage véritable, c'est-à-dire un couloir mettant en communication deux locaux situés à l'étage de l'église. Ceci nous permet de présumer que, vers l'Est, elle n'eut d'accès qu'à la tourelle carrée. Au-delà, elle ne se fut certes pas heurtée à l'arc qui somma l'arcade d'entrée vers le déambulatoire. En effet, la vue cavalière laisse présumer que le collatéral de la nef fut plus élevé que le collatéral oriental du croisillon et qu'ainsi cette arcade était sans doute moins haute que celle qui lui fit vis-à-vis à l'Ouest. Mais, à raison du peu de place que laissait la très faible inclinaison de l'appentis et de sa très minime *héberge* par rapport au toit du déambulatoire, la pratique de tribunes ou de combles ajourés, vers lesquels eut conduit une galerie, eut obligé à abaisser les voûtes des bas-côtés du chœur par rapport à celles du déambulatoire, ce qui ne se conçoit pas dans un édifice de conception aussi évoluée. Quant à la galerie qui subsiste dans le mur ruiné du croisillon, peut-être sa fonction se limita-t-elle à permettre un accès depuis le dortoir des moines vers l'intérieur de l'église en empruntant l'escalier inclus dans la tourelle carrée. Peut-être n'a-t-elle eu que le rôle esthétique d'animer le mur. Observons qu'à *Fontgombault* il existe une galerie prise dans le mur de fond de chaque croisillon. Mais ici cette galerie se continue dans le mur occidental, précisément parce qu'elle sert au passage depuis les galeries hautes du chœur vers celles qui ont dû exister dans la nef. L'absence d'une telle continuité à *Lesterps* appuie notre opinion sur l'absence de tribunes dans la partie orientale de l'édifice.

Pour ce qui est de la date de la construction, je ne vois rien à ajouter aux conclusions de, de *Courcel*²³. L'actuelle nef, œuvre de l'abbé *Gautier*, est antérieure à 1070. Peut-être l'absence de colonnes engagées à l'Est des collatéraux révèle-t-elle la pratique d'un élargissement en cet endroit et répond-elle aux mêmes besoins que ceux que nous avons précisés plus haut. Si notre hypothèse est juste, si de tels élargissements ont été ménagés dans des nefs à collatéraux étroits pour faciliter les accès vers un déambulatoire, l'ancien

²¹ Je le prie de trouver ici l'expression de mes plus vifs remerciements.

²² Les blocs de cette pile ont été réemployés, au siècle dernier, à l'angle de l'uns des maisonnettes modernes construite sur l'emplacement de l'ancien collatéral oriental du croisillon Sud.

²³ *De Courcel*, op. cit., p. 234.

sanctuaire de *Gautier* aurait été doté d'un déambulatoire particulièrement précoce. La partie orientale de l'église, représentée sur la vue cavalière, date, elle, de l'abbatial de *Ramnulfe* (1110-1140) et donc du début du XII^e siècle. La lithographie dont nous avons parlé montre clairement que la grande arcade de communication entre le collatéral méridional et le transept fut amortie en arc brisé, ce qui est un signe de tardiveté relative. De *Courcel* a avancé l'idée que certaines parties auraient daté de l'abbatial de *Gautier*. Rien ne nous en assure cependant. Notre prédécesseur a, en outre, déduit de la découverte d'une clé de voûte gothique une couverture en croisée d'ogives, ce qui est possible à raison des remaniements gothiques attestés par la vue cavalière: la grande baie, ouverte au-dessus de la galerie du croisillon méridional, fut sans doute percée au XIV^e siècle. La grande fenêtre de la travée droite du chœur est, elle-même, amortie d'un arc brisé (a-t-elle été reprise, dans ses parties-hautes, à l'époque gothique?). Notons aussi que la fenêtra d'étage de la travée orientale de la nef est recoupée d'un meneau et peut dater de l'époque gothique. Il est donc possible que le voûtement de l'édifice ait été terminé ou repris à une date relativement avancée de la période gothique. De toute façon, un voûtement roman en berceau plein cintre est à exclure dans un édifice aussi élevé et percé de larges ouvertures sous-les-retombées.



Quoi qu'il en soit de la date exacte de cette construction, elle fut certainement très postérieure à celle de la partie orientale, transept compris, de *Conques II*. La chronique du monastère de *Conques* nous assure que l'abbé *Odolric*, mort en 1065, construisit l'église *Sainte-Foy* ex maxima parte²⁴. Cette construction fut celle, non pas de l'église telle que nous la connaissons, mais de *Conques II*, édifice beaucoup moins développé en plan et en élévation que *Conques III*, l'église actuelle. Si on songe que, pour l'œuvre du chœur et pour celle non encore voûtée du transept, *Saint-Sernin* de *Toulouse* fut, comme l'a prouvé M. *Marcel Durliat*²⁵, élevée entre 1080 et 1096, soit en quinze années, avec des tribunes très vastes, des

²⁴ Voir *Chronicon monasterii conquesensis*, de *Martène* et *Durand*, extrait par *Marcel Aubert*, dans *Congrès Archéologique de France* tenu en 1937 à *Figeac, Cahors* et *Rodez*, p. 464, note I.

²⁵ *Marcel Durliat, La construction de Saint-Sernin de Toulouse au XI^e siècle*, dans le *Bulletin Monumental* de 1963, T. CXXI, pp. 151-170.

L'auteur exclut de la première campagne la construction des voûtes du transept et de ses tribunes (cf. p. 170).

collatéraux autour du transept, neuf absidioles et quatre travées dans chaque croisillon, on admettra sans peine que, dans un temps au moins égal, la partie orientale de *Conques II*, commencée entre 1041 et 1050²⁶, ait pu, en 1065, être achevée, alors surtout que cette partie de l'église n'était pas dotée de tribunes, n'avait qu'un collatéral à l'Est des croisillons et seulement sept absidioles dont deux assez réduites en dimensions. La vraisemblance de cette hypothèse trouve sa vérification dans les textes la construction *ex maxima parte* d'une église commencés par l'Est, comme cela se fit à *Conques*, ne peut qu'englober le chœur et ses *entours* et les croisillons. La construction de *Lesterps* fut, dans son ensemble, contemporaine de celle de *Fontgombault*, et sans doute légèrement antérieure dans ses parties basses. Cependant, on ne saurait attribuer une ancienneté plus haute au collatéral oriental et à son absidiole en se fondant sur l'absence de contreforts au soutien de ces éléments. Un tel indice ne peut suffire à une datation précise dès lors que l'analyse de la maçonnerie, de ses joints et de la mouluration n'est plus possible. D'ailleurs, la largeur même du collatéral ne nous paraît pas compatible avec une datation contemporaine de l'œuvre de l'abbé *Gautier*.

La vue cavalière publiée par M. *Crozet* permet, comme nous venons de le voir, une connaissance assez précise du parti général qui fut celui du chevet et du transept de *Lesterps* à l'époque romane collatéraux doublés à l'Est des croisillons; travée droite du chœur très longue mais recoupée par deux arcades permettant sa communication avec chaque collatéral; développement important de la travée orientale de la nef. Mais la particularité qui, dans cet ancien monument, permet le mieux de préciser le parti général de *Conques II*, fût qu'à l'inexistence d'une galerie de circulation au-dessus du déambulatoire correspondit une absence de tribunes dans les travées droites du chœur et à l'Est des croisillons, élimination d'autant plus remarquable qu'un collatéral de croisillon est, à raison de son emplacement, aisément réceptif de tribunes à son étage. Or, *Conques II* n'eut pas, elle non plus, de galerie de circulation au-dessus de son déambulatoire. A *Conques III*, il y a corrélation entre la pratique de cette galerie et celle des tribunes. Inversement, n'y eut-il pas, à *Conques II*, correspondance exacte entre l'absence de galerie et l'élimination des tribunes? L'exemple de *Lesterps*, bien qu'il s'agisse d'un monument postérieur à *Conques III* nous incite vivement à répondre par l'affirmative.

On ne saurait, à notre avis, alléguer ici l'existence de nombreux monuments, nordiques en majorité, possédant des tribunes dans le chœur ou le transept sans disposition d'une galerie de liaison à l'étage de l'abside. En effet, les tribunes pratiquées dans ces monuments sont des tribunes de fond de croisillon avec, parfois, extensions latérales, tandis qu'à *Conques* et dans les édifices de type *compostellan* c'est le parti très différent de la tribune de bas-côté qui fut mis en œuvre avec extension autour de l'édifice. Dans une communication aux "*Antiquaires de France*", M. *Pierre Héliot* a vivement mis en lumière cette différence²⁷. Les recherches menées séparément par MM. *Carol Heitz*²⁸, *Félix Kreusch*²⁹, *Hans Reinhardt*³⁰ et *Pierre Héliot*³¹ ont mis en évidence que la tribune de fond de croisillon fut, au moins à l'époque carolingienne, liée aux exigences d'une liturgie chantée et assura en fait, à cette période subgrégorienne de l'art musical, la distribution des parties entre des groupes de choristes. Certes, dans le domaine liturgique ou cultuel, la fonction de la tribune de fond de croisillon se diversifia à l'époque romane: outre son utilité propre au logement des choristes, M. *Pierre Héliot* a montré qu'elle servit à précéder des oratoires d'étage, à entreposer des archives, à supporter des orgues³². Or, les ensembles de

²⁶ Voir Chanoine *Saltet*, *Le diplôme d'indulgences pour la construction de l'église de Conques*, dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique* publié par l'*Institut Catholique de Toulouse*, 1902, pp. 120 et s.

²⁷ *Pierre Héliot*, Les abbayes de Saint-Sever et de Preuilley-sur-Claise, les tribunes de transept et l'emplacement des choristes dans les églises romanes, dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1965, pp. 200 à 236.

²⁸ *Carol Heitz*, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, 1983.

²⁹ *Félix Kreusch*, *fleobachtungen an der Westanlage der Kloster kirche zu Corvey*, Cologne-Graz, 1963.

³⁰ *Hans fleinhardt*, *L'église carolingienne de Saint-Riquier*, dans *Mélanges offerts à M. René Crozet*, Poitiers, 1966, pp. 81 à 90.

³¹ *Pierre Héliot*, op. cit., passim.

³² *Pierre Héliot*, op. cit., p. 226.

choristes dans l'exécution de leurs chants, les religieux occupés à l'office ou à la prière dans un oratoire d'étage, constituaient des groupes autonomes qui, dans l'exercice de leurs fonctions, restaient en place et se passaient de toute communication matérielle avec d'autres groupes semblables aux leurs et installés dans une autre partie de l'église, bien que les chants des choristes fussent en communion étroite avec les célébrations d'offices dans la nef ou dans le sanctuaire.

Outre qu'un chartrier, qu'un orgue, furent des éléments stables, statiques, malaisément transportables, leur utilisation était exclusive de toute communication autre que celle d'un accès direct à partir du rez-de-chaussée. Ainsi, rien n'aurait justifié, à l'étage, un moyen de communication d'une tribune à l'autre, dès lors que les personnes ou les objets qui s'y trouvaient étaient isolés soit par nature, soit par destination. Partant et M. *Pierre Héliot* a fort justement mis ce point en lumière³³ la tribune de fond de croisillon conserva toujours un isolement plus ou moins étendu. Elle demeura un ouvrage isolé dans l'édifice (*Hildesheim, Preuilly-sur-Claise*) et sa combinaison fréquente avec la tribune de bas-côté (*Saint-Etienne de Caen, Notre-Dame de Jumièges, Saint-Sever*) ne doit pas faire illusion à cet égard. Aussi, ces tribunes ne furent que très rarement reliées, à l'étage des absides, par des galeries de circulation. Si cette liaison fut parfois établie, notamment dans les grandes absides normandes du type de la *Trinité de Caen*, ce fut pour des raisons tenant à des nécessités de pure architecture, nécessités imposées par la mise en œuvre du parti qui consiste à pratiquer les retombées des culs-de-four sur des colonnes isolées. Mais, généralement et dans presque tous les cas, il n'y eut, à l'étage des absides, aucune galerie de circulation pour relier les tribunes de fond de croisillon.

Dans les églises auvergnates et dans les édifices de type *compostellan* (*Sainte-Foy de Conques, Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Martial de Limoges, Saint-Sauveur de Figeac, Saint-Gaudens, Saint-Jacques de Compostelle* et peut-être - mais avec adjonction de tribunes de fond de croisillon - *Saint-Martin de Tours*), on pratiqua avec plus ou moins d'extension la tribune de bas-côté. Encore qu'il y eût trois autels dans les tribunes de la cathédrale galicienne et au revers de sa façade³⁴; encore qu'il se trouva t des oratoires à l'étage des tours des croisillons de *Saint-Martin de Tours* et aussi dans les tribunes orientales des croisillons de *Saint-Rémi de Reims*, l'ensemble de ces tribunes, considérées sur la totalité de leur développement, eut un lien assez distant avec la liturgie ou le culte. D'ailleurs, à *Conques*, les dispositions internes du massif occidental inter disent de supposer qu'il y eût des autels au moins au niveau des tribunes des bas-côtés : s'il y eut des oratoires au revers de la façade, ils furent situés dans les tribunes basses qui s'y trouvent³⁵ et n'eurent aucun rapport avec les tribunes hautes? celles des collatéraux de la nef.

Lorsqu'on étendit les tribunes de bas-côtés jusqu'à l'Est des croisillons et dans les travées droites du chœur, on ne put se défendre de les relier le plus souvent par une galerie disposée au-dessus du déambulatoire, mais aussi, parfois, par un passage enjambant l'arc triomphal (*Saint-Gaudens* et, peut être, *Saint-Rémi de Reims* dans son premier état roman). Peu liées à la liturgie ou au culte, les tribunes de bas-côté eurent une fonction architectonique qui fut beaucoup plus importante que celle des tribunes de fond de croisillon alors que, pour sa solidité, une bâtisse du type de *Lessay* peut se passer d'une tribune de transept, une église du type de *Conques* ou de *Notre-Dame-du-Port* a un besoin indispensable des tribunes pour l'étrésillonnement de son élévation. Pour le surplus, les tribunes de bas-côté eurent les utilités les plus diverses et, à ce sujet, beaucoup d'hypothèses restent permises. Leur destination put même varier d'un édifice à l'autre. Elles furent sans doute construites à des fins multiples, sinon à toutes fins.

Pour ce qui est de *Conques*, il est possible qu'en construisant la nef on ait envisagé d'entreposer dans des tribunes les nombreux ex-voto qui furent auparavant accrochés au plafond de *Conques I*, l'église

³³ *Pierre Héliot*, op cit., p 215

³⁴ Voir *Jeanne Vielliard, Le Guide du pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle*, Troisième édition, Mâcon, imp. Protat, 1963, page 107 et note 9.

³⁵ Voir *Hans Heinhardt et Etienne Fels, Etude sur les églises-porches carolingiennes et leur survivance dans l'art roman*, dans *Bulletin Monumental* de 1937, pp. 445-447.

préromane³⁶. Ces ex-voto étaient constitués par des entraves de prisonniers libérés grâce à l'intercession de sainte *Foy*. Une sculpture du tympan occidental les montre suspendus à des poutrelles portant sur les impostes de quelques arcatures. Or, cette suspension était très facilement réalisable sous les arcs-diaphragmes qui limitent les travées des tribunes: ainsi pouvait-on voir et contempler sans difficulté, même du rez-de-chaussée de l'église, ces signes tangibles des miracles accomplis par sainte *Foy*.

Mais l'utilité des tribunes fut, à *Conques*, nécessitée surtout par les besoins du pèlerinage. L'importance des foules à l'intérieur de *Sainte-Foy* fut un phénomène exceptionnel même au *Moyen Age*. On dira qu'il en fut de même dans toutes les grandes églises de pèlerinage. Certes. Mais ces édifices comportaient presque toujours des dégagements dont *Sainte-Foy* fut privée: soit qu'elles eussent des nefs très longues (*Saint-Serein* de *Toulouse*, *Saint-Marin* de *Tours*, *Saint-Iacques-de-Compostelle*, *Saint-Martial* de *Limoges*, *Sainte-Marie-Madeleine* de *Vézelay*, *Saint-Rémi* de *Reims*, *Saint-Jouin-de-Marnes*, etc...), soit que leurs nefs longues ou courtes - fussent précédées d'un porche d'un narthex ou d'un Galilée (*Vézelay*, *Saint-Pierre* de *Moissac*, *Déols*, *Saint-Pierre* d'*Airvault*, *Saint-Benoît-sur-Loire*, *Cluny II*, *Cluny III*, *Lesterps*, *Saint-Philibert* de *Tournus*, *Romammôtier*, *Saint-Julien* de *Brioude*, etc...), ces églises disposaient en avant de leurs nefs - ou à même celles-ci - de locaux, parfois très vastes, pour l'accueil des laïcs, fidèles ou pèlerins. A *Conques*, non seulement il n'y eut ni porche, ni galilée; non seulement le massif occidental de la façade n'eut qu'un narthex embryonnaire, mais encore la nef, très courte par rapport aux dimensions du chœur et du transept, très étroite (6.8m) par rapport à la hauteur sous voûte (22.1m), fut de façon délibérée limitée aux six travées que nous lui connaissons. Il fut impossible de la développer davantage vers l'Ouest. En effet, le *Guide du Pèlerin* signalait la présence d'une fontaine miraculeuse devant le portail de *Sainte-Foy*, fontaine qui existe toujours et dont les eaux, bien que canalisées, coulent encore avec belle abondance³⁷. *Sainte-Foy* fut, parmi les très grands sanctuaires de pèlerinage, le seul à n'avoir qu'une courte nef et à ne pas être doté d'un narthex spacieux, d'un porche ou d'un galilée. Le résultat fut que, plus que partout ailleurs, le tassement des pèlerins atteignit, dans la nef de *Conques*, une densité considérable. Plus qu'ailleurs, la nef de *Sainte-Foy* fut la chose des pèlerins. Comme le suggéra *Deshoulières*³⁸, elle fut un porche: affirmation trop radicale, certes, mais juste. Rien de surprenant, dès lors, que *Sainte-Foy* fut conçue et même reprise pour canaliser des foules compactes. Partant, qui s'étonnerait que, conçue à cette fin en son rez-de-chaussée, elle n'eût pas, à son étage, un réseau de galeries et de tribunes qui correspondît à toutes ces exigences? Non pas pour que les mouvements de foules y fussent dirigés et canalisés, mais pour l'exercice d'activités annexes et commandées par eux: par exemple, les visites aux ex-voto, ou encore une surveillance des foules par vue plongeante et nombre d'autres services dont l'objet nous échappe aujourd'hui. Mais il n'est pas douteux que ces services furent tributaires des mouvements qui, au rez-de-chaussée, affectaient l'ensemble de l'abbatiale. Ainsi, le besoin fut pressant de pouvoir effectuer aisément sinon promptement le tour de l'édifice à son étage, d'où la nécessité de relier les tribunes par un couloir surmontant le déambulatoire.

L'absence incontestable de ce couloir à *Conques* II et les dégagements insuffisants de la nef vers l'ancien transept obligèrent à la grande réfection d'où résulta *Conques* III: les issues furent agrandies au rez-de-chaussée; les tribunes furent étendues vers la partie orientale de l'église et reliées, à l'étage de l'abside, par une galerie de circulation³⁹.

A *Lesterps*, où la présence d'un collatéral oriental peut a priori laisser croire à celle d'une tribune au-dessus de lui, nous avons vu qu'il n'en fut pas ainsi et qu'aucune tribune n'a pu être ménagée entre la voûte du collatéral et l'appentis qui le recouvrait. Le corollaire de cette absence de tribunes fut, comme nous l'avons vu, que le déambulatoire n'eût pas de galerie de circulation au-dessus de lui: à la présence d'une telle galerie correspond, à *Fontgombault*, la pratique de tribunes dans la travée droite du chœur; à l'absence d'une telle galerie correspondit, à *Lesterps*, l'inexistence de tribunes dans le chœur.

³⁶ Voir *Livre des Miracles* de *Bernard d'Angers*, J 17.

³⁷ Voir *Jeanne Vieillard*, op. cit., p. 51.

³⁸ *F. Deshoulières*, *Les éléments datés de l'art roman en France*, p. 2~.

³⁹ Cf. notre étude, op. cit.

Mais il existe une église où l'on mit en œuvre un parti intermédiaire en établissant, comme l'a montré M. *Pierre Héliot*⁴⁰, une sorte de tribune simulée, fictive, sur les bas-côtés du chœur. Il s'agit de *Saint-Pierre de Preuilly-sur-Claise*⁴¹, dont l'analyse achèvera de justifier notre opinion sur le principe de corrélation entre les tribunes et les galeries de circulation.

Nous avons ici un édifice d'une complexité extrême, tant en ce qui concerne le plan que l'élévation, complexité qu'une restauration, consternante à certains égards, ne fit qu'accroître.

Saint-Pierre de Preuilly montre, dans son parti général, une conjonction du vieux procédé bénédictin d'échelonnement des absidioles et de la pratique du déambulatoire autour du sanctuaire. Mais cette conjonction se complique de l'adoption du collatéral doublé à l'Est des croisillons, comme à *Lesterps* et à *Fontgombault*, et du ménagement de tribunes de fond de croisillon avec, comme l'a prouvé M. *Pierre Héliot*⁴², extension fictive de ces tribunes vers les travées droites du chœur.

Les tribunes fictives se situent au-dessus des bas-côtés du chœur. Elles ont empêché que les collatéraux orientaux ne jouissent de leur développement normal vers le chœur, avec, comme à *Fontgombault*, *Saint-Lomer de Blois* et *Lesterps*, recouplement de la grande arcade qui donne accès à la travée droite. Une photographie représentant la ruine de la tour après son éboulement en 1867 et une lithographie antérieure aux restaurations⁴³ nous assurent que le collatéral oriental, côté Nord, fut recouvert d'un appentis, très incliné à cause de la tribune fictive, et qu'un mur-pignon limitait cet appentis à l'Est. Nous retrouvons donc à *Preuilly* le parti de *Fontgombault* en ce qui concerne l'appentis. Nous le retrouvons aussi pour ce qui est du doublement du collatéral, et du percement de cieux baies dans le mur de fond.

Certes, à raison du caractère fictif des tribunes bordant le chœur et du fait qu'elles sont une extension des tribunes de fond de croisillon, elles ne furent pas reliées par une galerie de circulation au-dessus du déambulatoire. Toutefois, en considération de celui-ci, on alla jusqu'au bout de la fiction et on resta dans la logique d'un système où le vieux parti bénédictin ne gardait après tout qu'un empire limité. En effet, on ménagea, au-dessus des grandes arcades du rond-point une suite d'arcatures aveugles qui, rappelées à l'extérieur et au-dessus des fenêtres, peuvent certes dériver d'une pratique très répandue dans le *Berry* et surtout dans le *Nivernais*, mais qui, par le même jeu, entretiennent la fiction d'une galerie de circulation laissée en filigrane dans l'architecture du sanctuaire. Ainsi, à *Preuilly-sur-Claise*, des tribunes fictives dans la travée droite eurent comme corollaire une galerie de circulation simulée.

Les églises de *Preuilly*, de *Fontgombault* et de *Conques* ont une extraction commune, qu'on a depuis longtemps trouvée dans le parti bénédictin d'échelonnement des absidioles. Dans ces édifices, ce parti fut repris mais avec insertion d'un déambulatoire autour du sanctuaire principal. Cependant, Si nous observons l'élévation de certains chevets berrichons purement bénédictins, ceux de *Méobec* et des *Aix-d'Angillon*, nous retrouvons les appentis au-dessus des travées qui précèdent les absidioles latérales, mais réduits à la largeur de ces travées. En outre, la travée droite du chœur de *Méobec* est, comme à *Fontgombault*, recoupée de deux arcades. Ces particularités, avec extension des appentis sur les collatéraux orientaux, se sont retrouvées au chevet de *Lesterps*. Dépourvu de tribunes et de galerie de circulation, il est plus proche du parti bénédictin de *Méobec* que le chevet de *Fontgombault*. Mais ici nous rejoignons *Conques* II, en ayant bien soin d'observer qu'à *Conques* un mur sépare les grandes absidioles orientées et le déambulatoire et, qu'en cette partie, *Sainte-Foy* montre un cloisonnement inhérent à une date plus haute de construction. Que l'on supprime ce mur, et on obtient, dans cette partie de l'église, le plan de *Fontgombault*.

La vue cavalière, publiée par M. *Crozet*, nous assure formellement que les croisillons de *Lesterps* n'eurent pas de collatéraux à l'Ouest, particularité corroborée par la lithographie qui représente les ruines de l'église

⁴⁰ *Pierre Héliot*, op. cit., pp. 220-221.

⁴¹ Cf. *René Crozet*, *Les églises de Preuilly-sur-Claise* dans *Bulletin Monumental*, T. XCII, 1933, pp. 299 et s.

⁴² *Pierre Héliot*, op. cit., p. 221.

⁴³ Cf. *Abbé Picardat*, *L'église de Preuilly-sur-Claise*, Tours, 1897, pp. 185 et 167.

avant l'adjonction de bâtisses modernes. Nous avons, ailleurs, proposé⁴⁴ les raisons pour lesquelles il en fut de même à *Conques* II. Dans un travail encore inédit⁴⁵, dont l'objet se situe pour une grande partie hors du cadre de notre présente recherche, nous procédons à une étude des croisillons actuels et surtout de leurs portails. A notre avis, ces portails, ouverts au bas du mur occidental de chaque croisillon, sont postérieurs aux murs de la nef, mais sont contemporains des collatéraux occidentaux des croisillons. En outre, compte tenu de la date la plus basse à laquelle le chœur et le transept de *Conques* II furent terminés (1065), comment expliquer, sinon par l'idée d'une réfection, qu'au portail méridional se trouvent des chapiteaux à boules en bien des points identiques à ceux de *Saint-Sernin* de *Toulouse*, alors surtout que les récents travaux de M. Marcel Durliat⁴⁶, sur la construction de *Saint-Sernin*, imposent 1080 comme la date la plus haute à attribuer à ces chapiteaux? D'ailleurs, nous retrouvons le chapiteau à boules dans les tribunes orientales du croisillon Nord de *Sainte-Foy*, ce qui permet de situer ces tribunes à une date inférieure à 1080 et de déduire qu'elles n'appartinrent pas à la construction de *Conques* II, terminée au même endroit avant 1065. Enfin, assez d'autres chapiteaux des tribunes du transept sont assurément postérieurs à 1080 par exemple, le chapiteau de l'usurier aux tribunes occidentales côté Nord, ou bien le chapiteau à masques pris dans des entrelacs, situé aux tribunes orientales côté Sud.

Marcel Aubert a prouvé que la largeur du collatéral oriental de *Conques* fut obtenue par l'effet d'un repentir qui intervint au début des travaux⁴⁷. Selon un premier projet, ce collatéral aurait été plus étroit qu'il ne l'est aujourd'hui. Dès lors, sans qu'il soit possible de préciser davantage le parti du collatéral oriental marqua, à *Conques* même, une évolution sensible. La conception même de ce parti dans le premier projet de *Conques* II fut sans doute très près de ses origines.

A l'église d'*Airvault*, commencée peu après 1100, le collatéral oriental reste très étroit. Cet édifice a été profondément remanié à différentes époques. Les absidioles rayonnantes sont tangentes entre elles, ce qui dilue le problème de l'équivalence entre les percements, tel que nous l'avons trouvé à *Conques* et à *Lesterps*. Cependant, au-dessus des bas-côtés du chœur, il existe des vestiges de parties hautes dont l'ancienne fonction apparaît mal.

A *Lesterps*, la largeur du collatéral occidental - ou plutôt son dédoublement en deux nefs - marqua un progrès certain par rapport à *Conques* et à *Airvault*.

A *Fontgombault*, le collatéral s'accrût en élévation par la disposition, en manière de tribunes, de galeries à son étage. En outre, l'ensemble fut aéré par la disparition du mur qui, à *Conques*, sépare chaque grande absidiole orientée des bas-côtés du chœur.

A *Saint-Sauveur* de *Figeac*⁴⁸, les reconstructions et restaurations successives ne masquent cependant pas la mise en œuvre d'un parti aussi évolué qu'à *Fontgombault*. Les collatéraux orientaux reçurent ici des tribunes véritables qui régnaient sans doute le long des deux très profondes travées droites du chœur. Aucune absidiole n'est greffée à l'Est des collatéraux qui sont ici fermés par un mur droit.

Le Docteur *Lesueur* a mis l'accent sur les identités remarquables dans les plans de *Fontgombault* et de *Saint-Lomer* de *Blois*⁴⁹. Observons ici que les travées de collatéraux orientaux ont leurs longueurs non plus dans le sens de l'axe du transept mais dans celui de l'axe du chœur. Cette particularité interdit à notre avis, de traiter les travées extérieures de ces collatéraux comme des travées droites pour les absidioles orientées. Déjà, le cloisonnement, dont nous avons parlé au sujet de *Sainte-Foy*, met en pleine lumière la différence qu'on y voit entre la travée droite de chaque absidiole orientée et la travée de collatéral. La

⁴⁴ Cf. notre étude op. cit., p. 17.

⁴⁵ *Marcel Deyres*, *Les croisillons de Sainte-Foy de Conques et leurs portails*, dans *Annales du Midi*, 1967 (à paraître).

⁴⁶ *Marcel Durliat*, op. cit. passim.

⁴⁷ *Marcel Aubert*, dans *Congrès... de 1937* (op. cit.) pp. 484-485.

⁴⁸ Cf. *F. Deshoulières*, dans *Congrès... de 1937*, pp. 9 et s. (avec plan).

⁴⁹ Docteur *F. Lesueur*, dans *Congrès Archéologique de France*, tenu à *Blois* en 1926, page 100.

suppression des absidioles à *Saint-Sauveur* de *Figeac* précise encore ce point de vue. A *Fontgombault*⁵⁰ et à *Lesterps*, l'absidiole orientée garda les marques de son extraction bénédictine, ce qui n'empêcha pas, dans ces édifices, que le doublement du collatéral ne fut pleinement constitué.

Le parti des collatéraux orientaux se manifesta dans une église angevine aujourd'hui détruite, *Saint-Nicolas* d'*Angers*, d'une manière qui rappelle étrangement *Fontgombault*⁵¹.

La profusion de ce type d'église dans la région *ligéro-poitevine* pose invinciblement le problème de *Saint-Martin* de *Tours*. Mais le parti que nous étudions apparut à *Conques* vers 1050 et put, par l'intermédiaire de *Lesterps*, être importé dans le *Centre-Ouest* de la France⁵². Quoi qu'il en soit, ce que nous tenons pour certain, c'est que le chevet de *Lesterps* eût des identités remarquables d'une part avec celui de *Conques* II, d'autre part avec celui de *Fontgombault*. Dans ses parties basses- au moins, il fut contemporain de la grande réfection ayant abouti à *Conques* III, mais sans doute légèrement antérieur au chevet de *Fontgombault*.



⁵⁰ La description de *Dom Andrieu*, faite au XVII^e siècle, prouve que, de son temps et sans doute avant lui - car il n'a pu que recueillir une tradition -, ces parties de *Notre-Dame* de *Fontgombault* étaient traitées comme des collatéraux. Voici un extrait de sa description, publié par *L. Demenais* (op. cit., p. 92) "*Au haut de cette croisée est encore le sancta sanctorum ou presbytère. Autour du sancta sanctorum, il y a des collatéraux pour tourner processionnellement. Au-dehors des collatéraux, il y a encore cinq chapelles.*" Ces cinq chapelles sont les trois absidioles rayonnantes et les deux absidiales orientées, en deçà desquelles *Dom Andrieu* situait des collatéraux (les collatéraux orientaux) et non des travées droites pour les chapelles dont il parle.

⁵¹ Cf. *Henri Enguehard*, L'abbaye *Saint-Nicolas* d'*Angers*, dans *Congrès Archéologique de France, Anjou*, tenu «n 1964, pp. 88 et s., et surtout, à la page 90, plan d'après un dessin de 1737 (*H. Enguehard*, dir. et del.).

⁵² *M. René Crozet* a signalé un fait historique qui vient à l'appui de notre point de vue: l'abbaye d'*Airvault*, indique *M. Crozet*, "fut réformée en 1096 par *Pierre de Saine-Fontaine*, venu de *Lesterps*". (Voir *René Crozet*, dans *L'art roman du Poitou*, page 83).